

Mise à jour sur les réalisations des appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation



LEGAL AID ONTARIO

AIDE JURIDIQUE ONTARIO

Le 15 juin 2016, David Field, président-directeur général d'Aide juridique Ontario (AJO ou la Société), a fait une déclaration dans laquelle il s'est engagé à travailler avec les communautés autochtones et avec les gouvernements provincial et fédéral pour mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation, notamment ceux qui sont destinés au secteur de la justice.

Voici une mise à jour sur les réalisations d'AJO jusqu'à maintenant :



Appel à l'action 1 :

S'engager à réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge en ayant recours à l'affectation de ressources suffisantes pour permettre aux communautés autochtones et aux organismes de protection de l'enfance de garder les familles autochtones ensemble, dans les cas où il est sécuritaire de le faire, et de garder les enfants dans des environnements adaptés à leur culture, quel que soit l'endroit où ils habitent.

Initiatives en cours

AJO fournit des certificats qui permettent aux familles autochtones admissibles qui ont une demande active devant le tribunal de bénéficier de services de représentation complets d'un avocat du secteur privé.

AJO fournit des certificats avant litige aux familles autochtones financièrement admissibles qui sont prises en charge par le système de protection de l'enfance, mais qui n'ont pas de demande active devant le tribunal. Ces certificats peuvent faciliter l'obtention de l'aide d'un avocat dans le cadre de l'élaboration d'accords de soins conformes aux traditions ou encore de services d'aide juridique pendant les processus de règlement des différends qui concernent des Autochtones.

AJO offre du soutien aux tribunaux autochtones spécialisés en matière de protection de l'enfance en accordant un financement et un soutien opérationnel sous forme de participation des avocats de service.

AJO explore des façons de promouvoir plus efficacement les services offerts aux clients et familles autochtones pris en charge par le système de protection de l'enfance.

Appel à l'action 27 :

Veiller à ce que les avocats reçoivent une formation appropriée en matière de compétences culturelles, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone de même qu'aux relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

Initiatives en cours

En 2020, AJO a offert une formation complète à tous les avocats de service et avocats inscrits au tableau sur la façon d'appliquer efficacement les principes Gladue à l'étape de la mise en liberté provisoire des procédures judiciaires. L'enregistrement et tous les documents utilisés sont disponibles sur le site Web interne d'AJO en vue de leur utilisation par le personnel.

À titre de ressource pour le personnel et les membres inscrits au tableau, LAO LAW maintient une base de données regroupant les lois et les décisions, ainsi qu'un ensemble de notes juridiques traitant de questions propres aux questions autochtones.

La Stratégie de justice applicable aux Autochtones d'AJO organise à l'intention du personnel d'AJO et des cliniques des séances d'apprentissage sur sujets portant sur les Autochtones (comme l'importance de la collecte de données relatives aux Autochtones, les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les questions liées à la bispiritualité, etc.)

AJO a créé un club de lecture autochtone, ce qui a permis au personnel d'examiner et de discuter les différents thèmes et enjeux d'un point de vue autochtone. Les auteurs autochtones ont été invités à participer et à partager leurs points de vue.

Les nouveaux employés du Centre de services à la clientèle d'AJO reçoivent une formation sur la SJA pendant leur période d'orientation.

Appel à l'action 30 :

S'engager à éliminer, au cours de la prochaine décennie, la surreprésentation des Autochtones en détention et à publier des rapports annuels détaillés sur l'évaluation des progrès en ce sens.

Initiatives en cours

AJO a mis en place un tableau d'avocats spécialisés dans les affaires Gladue et fournit une couverture supplémentaire (des heures au titre du certificat) pour les avocats qui présentent des rapports Gladue au tribunal au nom de leurs clients autochtones.

Depuis 2014, AJO a élargi l'accès aux services de rédaction de rapports Gladue en versant plus d'un million de dollars à des organismes autochtones qui fournissent des services liés à la préparation de ces rapports.

AJO a commandé un examen par un expert indépendant sur la manière d'améliorer les services de rédaction des rapports Gladue.

AJO finance diverses initiatives axées sur le règlement extrajudiciaire des différends ou sur la justice dans certaines communautés.

AJO continue d'appuyer la création et le fonctionnement de tribunaux autochtones un peu partout en Ontario et de fournir des avocats de services aux clients admissibles. AJO participe également aux comités de direction de ces tribunaux.

AJO surveille actuellement le projet du Programme d'action et de lutte contre le racisme (PALR), financé par le gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce projet, AJO recueille des données liées aux Autochtones et à la race à l'étape de la mise en liberté provisoire. En collaboration avec une équipe d'universitaires issus des quatre coins de la province, AJO analysera les données pour savoir s'il y a un écart marqué entre les résultats relatifs aux clients autochtones, noirs et racisés comparativement aux autres clients. Cette information sera utilisée dans le cadre des mesures visant à lutter contre les problèmes systémiques au sein du système juridique en Ontario.

AJO appuie l'amélioration de l'accès à la justice de la population autochtone par le financement d'un certain nombre de causes types portant explicitement sur des questions autochtones.

Appel à l'action 30 :

S'engager à éliminer, au cours de la prochaine décennie, la surreprésentation des Autochtones en détention et à publier des rapports annuels détaillés sur l'évaluation des progrès en ce sens.

Initiatives en cours

En 2020, AJO a adopté des mesures d'urgence temporaires axées sur les besoins des Autochtones et de leurs familles afin de veiller à ce qu'ils aient accès à des services d'aide juridique, compte tenu des mesures de santé et de sécurité qui étaient en vigueur pendant le confinement lié à la COVID-19.

AJO a placé dans différents établissements correctionnels de l'Ontario des avocats de service en milieu carcéral qui fournissent des services juridiques directement aux détenus, y compris des détenus qui s'identifient comme autochtones.

Appel à l'action 31 :

Procéder à une évaluation et d'établir des sanctions communautaires réalistes qui offriront des solutions de rechange à l'incarcération des délinquants autochtones, de fournir un financement suffisant et stable à cet égard et de cibler les causes sous-jacentes du comportement délinquant.

Initiatives en cours

AJO verse actuellement des fonds à certains programmes de justice communautaire comme le Programme de justice communautaire autochtone par le biais de la Federation of Indigenous Friendship Centre (OFIFC).

AJO finance la Nishnawbe-Aski Legal Services Corporation dans le cadre de l'administration des services d'aide juridique au sein de la Nishnawbe Aski Nation (NAN).

AJO offre du soutien sous forme de services d'avocat de service dans les tribunaux de rechange, notamment les tribunaux autochtones, les tribunaux de santé mentale, les tribunaux de traitement de la toxicomanie, un peu partout dans la province. Ces tribunaux favorisent l'élaboration de bonnes solutions de rechange à l'incarcération pour les clients autochtones.

AJO appuie la création et le fonctionnement des projets pilotes des centres de justice Ontario à Kenora, Toronto et London, qui permettent de faire passer la justice d'une salle d'audience traditionnelle à un cadre communautaire. Ils réunissent des services judiciaires, des services sociaux et des services de santé pour briser le cycle délictuel et renforcer la sécurité publique.

Appel à l'action 38 :

S'engager à éliminer, au cours de la prochaine décennie, la surreprésentation des jeunes Autochtones en détention.

Initiatives en cours

Les jeunes autochtones qui sont accusés d'une infraction criminelle sont juridiquement admissibles à un certificat d'aide juridique.

Appel à l'action 47 :

Rejeter les concepts ayant servi à justifier la souveraineté européenne sur les peuples et les territoires autochtones, comme la doctrine de la découverte et celle de la terra nullius, et de réformer les lois, les politiques gouvernementales et les stratégies d'instance qui continuent de s'appuyer sur de tels concepts.

Initiatives en cours

Le personnel d'AJO reconnaît qu'il a le privilège de travailler et de vivre dans des territoires autochtones et que ces territoires sont régis par des traités et des ententes qui doivent être appliqués. AJO a publié une déclaration de [reconnaissance du territoire autochtone](#) dans le site Web public (www.legalaid.on.ca) et une trousse d'outils afin d'aider les personnes qui veulent véritablement en savoir davantage sur leur propre territoire et rédiger une reconnaissance du territoire significative à son égard.

Appel à l'action 57 :

S'assurer que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

Initiatives en cours

Le conseil d'administration d'AJO et le personnel d'AJO participeront à la formation Le Parcours : Votre voyage au sein du Canada autochtone.

En 2021, l'équipe de direction d'AJO et d'autres décideurs clés ont participé à une formation culturelle Bimickaway qui est offerte par la Division de la justice pour les Autochtones du ministère du Procureur général de l'Ontario.

En 2021, la retraite annuelle du conseil d'administration d'AJO a porté sur les questions autochtones et les problèmes raciaux. Le conseil d'administration a entendu les allocutions des conférenciers invités et a participé à des discussions concernant la façon de veiller à ce que les questions autochtones et les problèmes raciaux fassent partie du plan stratégique d'AJO.

AJO offre au personnel la possibilité d'augmenter ses propres connaissances des expériences et des besoins propres aux clients et communautés autochtones (comme des déjeuners-apprentissage, des projections de documentaires, etc.)

Appel à l'action 80 :

Collaboration avec les peuples autochtones pour s'assurer que la commémoration de l'histoire et des séquelles des pensionnats demeure un élément essentiel du processus de réconciliation.

Initiatives en cours

Depuis sa création en 2021, AJO a commémoré la Journée nationale de vérité et de réconciliation/ Journée du chandail orange, et réitère son engagement aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation. Les bureaux d'AJO ferment le 30 septembre (sauf dans le cas des services à l'étape de la liberté provisoire) pour permettre au personnel autochtone et aux alliés non autochtones de souligner la journée d'une façon significative dans leurs familles.

La Stratégie de justice applicable aux Autochtones et le Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion d'AJO préparent une série d'activités pour le personnel pendant le Mois national de l'histoire autochtone et la Semaine de vérité et de réconciliation, ainsi que d'autres activités tout au long de l'année pour rappeler l'histoire et les nombreuses contributions des peuples autochtones.